AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (5)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Rigaud, 31 mai 1862

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rigaud, 31 mai 1862

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Rigaud

☐ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)
Collation2 p. (346r, 347v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rigaud, 31 mai 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34195

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>31 mai 1862</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Rigaud</u>
Lieu de destinationChaumont (Haute-Marne)

Description

RésuméGodin répond aux lettres de Rigaud du 30, mais 1862 à propos de son fils et à propos d'une expédition à faire. Godin fait observer à Rigaud, comme il le lui avait déjà dit à Guise lors de sa visite, que son fils n'a pas un caractère facile et qu'il n'est pas respectueux des règles de l'usine, qu'il a décidé de ne pas lui faire une position dans son établissement et qu'ainsi il ne peut rien faire pour son exonération [du service militaire]. Il informe par ailleurs Rigaud qu'il a déjà fait assurer le Familistère et qu'il ne peut donner suite pour l'instant à sa proposition de placer ses produits, car ses voyageurs sont déjà dans la région de Troyes. SupportLa première page de la lettre est copiée deux fois dans le registre, sur le folio 345r et sur le folio 346r.

Mots-clés

<u>Distribution des produits</u>, <u>Emploi</u>, <u>Fonderies et manufactures "Godin"</u> <u>Lieux citésTroyes (Aube)</u>

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomRigaud GenreHomme Pays d'origineInconnu Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieAncien directeur des forges créées dans le Doubs par Joseph Gauthier, père de la fouriériste Clarisse Vigoureux-Gauthier (1789-1865), belle-mère de Victor Considerant (1808-1893). Il réside à Chaumont (Haute-Marne) en 1862. Le fils de monsieur Rigaud est employé à l'usine du Familistère de Guise en 1862. Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/07/2022 Dernière modification le 26/04/2023

I was reconnactured que with put in amon facon withespronen a combination que vous mis proposir au don someration, a you naurant hur que vans le mes ou janvais fonde hur de viritables esperanus, que po comersion augment here locasion que dous miestres donne par ceto was der a don't voter file du assiste des aussure hier mine fine modifier la forme purisque je m'aurer que finformer you sulvange are your it pour to aurent gurlgur interest pour vous soit fait dune faven ou dun autre jatinere Letsur du wurren avant de la faire for the assurer to familiation one visa pres Vises it me a done plus live de Lourper de pe sous ai fait remarque que la propositio de placer mes produits netait une affaire a face sucretant quelle pourrait de join un a dantes pour le moment elle vitais News pourries eagle effet troepes que vous 200 pour le moment witer us worts some guest it a me pourrent for quan pur plu there que dos distre they mis thents pourre Lun - Monsuer mis hun partiete Judin 1 132